

Demande d'info sur le droit de paternite

Par franck, le 21/10/2009 à 17:23

Bonjour,

je vis avec une femme qui a quitte le domicile conjugale de son mari mais n'a pas encore entamer de procedure de divorce de notre relation ellle es enceinte de moi je voulais savoir si j'enfant pouvait etre reconnu par moi et si j'en obtiendrai la garde avec ma compagne biensur ou si c son mari ki va obtenir la garde de l'enfant

kel demarche doi-je effectuer pour eviter ke son mari ne reclame l'enfant.

svp j'ai vraiment un besoin urgent de reponse

merci a vous